

A D L
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue de Maumarin
34920 LE CRES

919 765 818 RCS MONTPELLIER

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 24 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-quatre octobre,
A dix heures,

Monsieur Luca, Alexis DONATO, demeurant à PEROLS (34470) 44 rue de l'Etang de l'Or ;

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 1 euro chacune, composant le capital social de la société A D L,

Associé unique et Gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Luca DONATO, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2. A pris les décisions suivantes concernant :

- Décision à prendre en application de l'article L 225-248 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qu'il a approuvé par décision en date du 30 juin 2025, a constaté que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, malgré la situation décrite précédemment.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de

reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé unique et Gérant
Monsieur Luca DONATO

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Luca Donato, positioned to the right of the signature line.